

## Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produit biocide

N° AMM : FR-2018-0019

*Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,*

*Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,*

*Vu le code de la construction et notamment l'article R112-3 du livre Ier, Titre Ier, Chapitre II, Section 2 de la partie réglementaire,*

*Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produit biocide **TERMIPROTECT**,*

*de la société*

*PPG AC France*

*enregistrée sous le numéro*

*BC-ES023513-36*

*Vu les conclusions de l'évaluation du 04 avril 2018,*

*Considérant qu'un risque inacceptable pour les organismes des compartiments aquatiques et sédimentaires a été identifié lorsque les eaux de ruissellement sont rejetées vers une station d'épuration et que par conséquent la famille de produit ne répond pas aux critères de l'article 19, paragraphe 1, section b, point iv du règlement (UE) N°528/2012,*

*Considérant que la famille de produit fait l'objet de mesures appropriées d'atténuation des risques et que par conséquent le produit répond aux critères de l'article 19, paragraphe 1 du règlement (UE) 528/2012,*

La mise à disposition sur le marché de la famille de produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe.

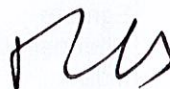
La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée au à 10 ans à compter de la date d'autorisation du produit.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

A Maisons-Alfort, le

**20 AVR. 2018**



**Françoise WEBER**

Directrice générale déléguée en charge du pôle produits réglementés



## ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

### Partie I.- premier niveau d'information

#### 1. Informations administratives

##### 1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	TERMIPROTECT
----------------	--------------

##### 1.2. Type de produit

Type de produit	
18	

##### 1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	PPG AC - France
	Adresse	Immeuble Union Square 1 rue de l'Union CS 10055 92565 Rueil Malmaison cedex France
Numéro de demande	BC-ES023513-36	
Type de demande	Autorisation de mise à disposition sur le marché	
Numéro d'autorisation	FR-2018-0019	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	

##### 1.4. Fabricant de la famille de produits

Nom du fabricant	Granger Frères
Adresse du fabricant	BP 25 ZI des Taillas 43600 Sainte Sigolene France
Emplacement des sites de fabrication	BP 25 ZI des Taillas 43600 Sainte Sigolene France

##### 1.5. Fabricant de la substance active

Substance active	Permethrine
Nom du fabricant	Tagros Chemicals India Ltd.
Adresse du fabricant	"Jhaver Centre", Rajah Annamalai Building IV Floor, 72, Marshalls Road Egmore Chennai-600 008 Inde
Emplacement des sites de fabrication	Tagros Chemicals India Ltd. A-4/1&2, Sipcot Industrial Complex Pachayankuppam Cuddalore – 607 005, Tamilnadu Inde



## 2. Composition de la famille de produits et type de formulation

### 2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Permethrine (pure)	3-phenoxybenzyl (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,1	1,0

### 2.2. Type de formulation

XX : autre film

## Partie II.- deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 1

#### 1.1. Identification du Meta RCP 1

X6232-001  
X6232-001bis

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1

#### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)

18

## 2. Composition du Meta RCP 1

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Permethrine (pure)	3-phenoxybenzyl (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,0	1,0

### 2.2. Types de formulations

XX : autre film



### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Sensibilisant cutané catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 1
Mentions de danger	H317 : Peut provoquer une réaction allergique. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H317 : Peut provoquer une réaction allergique H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail P273 : Éviter le rejet dans l'environnement P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon P333 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P391 : Recueillir le produit répandu P501 : Éliminer le contenu/réceptacle selon la réglementation en vigueur
Note	-

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

#### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Film – pose totale

Type de produit	TP18 : insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Les produits de la famille TERMIPROTECT sont des barrières physico-chimiques utilisées pendant la phase de construction, pour protéger les bâtiments contre les termites souterrains
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Termites souterrains ( <i>Reticulitermes spp.</i> ) Stades : ouvriers, soldats et nymphes
Domaine(s) d'utilisation	Application pendant la phase de construction
Méthode(s) d'application	Avant de couler la dalle de béton : application directe du film sur le sol ou sur le remblai.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi contenant 1% de perméthrine Une application unique pendant la construction.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de	Les rouleaux pour le produit X6232-001 (taille : 5 m * 33 m ou 2,5 m * 33 m)



<b>conditionnement</b>	sont emballés dans des sacs en PEBD transparents de 120 µm. Les rouleaux pour le produit X6232-001bis (taille : 5 m * 28 m ou 2,5 m * 28 m) sont emballés dans des sacs en PEBD transparents de 120 µm.
------------------------	--

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application du produit.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- En cas de rejet possible vers un réseau de collecte des eaux, ne pas exposer le film aux intempéries lors de sa pose.

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.





#### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à des températures de plus de 40 °C.
- Durée de stockage : 24 mois.

### 6. Autre(s) information(s)

- Il conviendra de fournir en post-autorisation dans un délai de 2 ans les résultats finaux après 2 ans de l'étude de stockage long-terme pour le produit X6232-001.
- L'efficacité a été seulement démontrée sur les termites souterrains européens (*Reticulitermes spp.*) et le produit ne doit pas être utilisé dans les territoires ultramarins.
- En cas d'inefficacité du traitement, l'autorité compétente devra en être informée.

## Partie III - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	X6232-001 Xylophène Professionnel Termiprotect Film Anti-Termites Cultisol Isofilma Anti-Termites				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2018-0019-01-01				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Perméthrine (pure)	phenoxybenzyl (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,0

<b>Nom commercial</b>	X6232-001bis SIKA Anti Termites film NEW				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2018-0019-01-02				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Perméthrine (pure)	phenoxybenzyl (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,0



## Partie II.- deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 2

#### 1.1. Identification du Meta RCP 2

X6232-002	
-----------	--

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
----------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	
18	

### 2. Composition du Meta RCP 2

#### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Perméthrine (pure)	3-phenoxybenzyl (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2- dichlorovinyl)-2,2- dimethylcyclopropanecarbox ylate	Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,0	1,0

#### 2.2. Types de formulations

XX : autre film
-----------------

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Sensibilisant cutané catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 1
Mentions de danger	H317 : Peut provoquer une réaction allergique. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H317 : Peut provoquer une réaction allergique. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme





Conseils de prudence	P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail P273 : Éviter le rejet dans l'environnement P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon P333 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P501 : Éliminer le contenu/récepteur selon la réglementation en vigueur.
Note	-

## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Film - pose périmérique

Type de produit	TP18 : insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Les produits de la famille TERMIPROTECT sont des barrières physico-chimiques utilisées pendant la phase de construction, pour protéger les bâtiments contre les termites souterrains
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Termites souterrains ( <i>Reticulitermes spp.</i> ) Stades : ouvriers, soldats et nymphes
Domaine(s) d'utilisation	Pendant la phase de construction
Méthode(s) d'application	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avant de couler la dalle de béton : application direct du film sur la périphérie de la future dalle (pose horizontale) et le long des fondations (pose verticale).</li> <li>- Après que la dalle ait été coulée, le film est plaqué à plat sur la dalle le long des bords extérieurs de la construction.</li> </ul>
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi contenant 1% de perméthrine Une application unique pendant la construction.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Les rouleaux pour le produit X6232-002 (taille : 0.5 m * 100 m) sont emballés dans des sacs transparents en PEBD de 120 µm.

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-
---



#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application du produit.
- Éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- En cas de rejet possible vers un réseau de collecte des eaux, ne pas exposer le film aux intempéries lors de sa pose.

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-



## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à des températures de plus de 40 °C.
- Durée de stockage : 24 mois.

## 6. Autre(s) information(s)

- Il conviendra de fournir en post-autorisation dans un délai de 2 ans les résultats finaux après 2 ans de l'étude de stockage long-terme pour le produit X6232-001, qui sera utilisé pour ce produit X6232-002.
- L'efficacité a été seulement démontrée sur les termites souterrains européens (*Reticulitermes spp.*) et le produit ne doit pas être utilisé dans les territoires ultramarins.
- En cas d'inefficacité du traitement, l'autorité compétente devra en être informée.

## Partie III - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	X6232-002 Xylophène Professionnel Termiprotect Périfilm Anti-Termites				
Numéro d'autorisation	FR-2018-0019-02-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Perméthrine (pure)	phenoxybenzyl (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,0

## Partie II.- deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 3

#### 1.1. Identification du Meta RCP 3

X6240	
-------	--

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
----------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	
18	



## 2. Composition du Meta RCP 3

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Perméthrine (pure)	3-phenoxybenzyl (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,1	0,1

### 2.2. Types de formulations

XX : autre film

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
Note	EUH 208 : contient de la perméthrine. Peut déclencher une réaction allergique.

## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Film - pose périmérique

Type de produit	TP18 : insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Les produits de la famille TERMIPROTECT sont des barrières physico-chimiques utilisées pendant la phase de construction, pour protéger les bâtiments contre les termites souterrains
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Termites souterrains ( <i>Reticulitermes spp.</i> ) Stades : ouvriers, soldats et nymphes
Domaine(s) d'utilisation	Pendant la phase de construction
Méthode(s) d'application	- Avant de couler la dalle de béton : application direct du film sur la périphérie de la future dalle (pose horizontale) et le long des fondations (pose verticale). - Après que la dalle ait été coulée, le film est plaqué à plat sur la dalle le long des bords extérieurs de la construction.



<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Produit prêt à l'emploi contenant 0,1% de perméthrine Une application unique pendant la construction.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Les rouleaux pour le produit X6240 (taille : 0,1 m * 20 m ou 0,2 m * 20 m ou 0,4 m * 20 m) sont emballés dans des sacs en PEBD transparents de 120 µm.

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les professionnels, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application du produit.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- En cas de rejet possible vers un réseau de collecte des eaux, ne pas exposer le film aux intempéries lors de sa pose.

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes



d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

#### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à des températures de plus de 22 °C.
- Durée de stockage: 6 mois.

### 6. Autre(s) information(s)

- L'efficacité a été seulement démontrée sur les termites souterrains européens (*Reticulitermes spp.*) et le produit ne doit pas être utilisé dans les territoires ultramarins.
- En cas d'inefficacité du traitement, l'autorité compétente devra en être informée.

## Partie III - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	<b>X6240</b> Xylophène Professionnel Termiprotect Périfilm AD Anti-Termite				
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2018-0019-03-01				
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Permethrine (pure)	phenoxybenzyl (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,1